CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS ANNUEL

TITRE DU FONDS ANNUEL

Bourse Marcil Lavallée en comptabilité

INTRODUCTION

Cette bourse a été généreusement créée par Marcil Lavallée. Fondé en 1980 et fier de ses quelques 80 employés et associés, Marcil Lavallée regroupe une équipe passionnée et dynamique d'experts-comptables et de fiscalistes dont le seul objectif est d'offrir un service impeccable. Ils visent toujours l'excellence dans la prestation de leur services, peu importe le domaine d'intervention.

OBJECTIF DU FONDS

Décerner une bourse à un étudiant ou une étudiante francophone inscrit(e) au programme de comptabilité et qui fait preuve d'engagement envers sa communauté.

DÉTAILS DU FONDS

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale;

2. être inscrite à temps plein au programme de premier cycle en comptabilité à l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa;

3. être inscrite à au moins 3 cours (9 crédits) en français au courant d'une session;

4. avoir un bon rendement scolaire; et

5. faire preuve d'engagement envers sa communauté.

Valeur de la bourse : 1 000 $

Nombre de bourses : Une

Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes : 28 février

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible au https://bourses.uottawa.ca/, et doit comprendre :

1. le Curriculum vitae sur Bourses en ligne; et

2. une copie non-officielle du relevé de notes universitaires de la personne candidate.